



Le Maire,
Président de la Communauté de Communes
du Sud Gironde,
Conseiller Régional de Nouvelle-Aquitaine,

à

Monsieur François BRAUN
Ministre de la Santé
14 Avenue Duquesne
75350 PARIS CEDEX

CAG/JG/BC/N°736

Langon, le 17 mai 2023

Monsieur le Ministre,

La fermeture récurrente de la ligne d'urgence de Langon pèse aujourd'hui comme une grave menace pour notre territoire.

Ce service, que vous avez pu visiter le 17 avril, est vital pour la population langonnaise et, plus largement, celle du Sud Gironde. Si vous avez pu constater que ce personnel est dévasté et que la population désemparée, vous avez pu également constater aussi ce jour-là notre fierté, notre attachement et notre engagement pour notre hôpital public.

Je vous le redis à nouveau, le Centre Hospitalier Sud-Gironde est un acteur majeur de santé tant pour la commune de LANGON que pour l'ensemble du Sud-Gironde. Il constitue un atout indéniable et je vous remercie de l'annonce de 40 millions d'euros dédiée à la restructuration. Mais à quoi bon promettre demain un site d'exception si aujourd'hui on ne garantit pas son fonctionnement !

L'impact de la fermeture récurrente sur plusieurs nuits du service d'accueil des urgences de Langon dégrade considérablement l'offre de soins de nos concitoyens et la qualité du service public de secours, avec notamment, comme je l'ai porté à votre connaissance, le problème de l'éloignement géographique d'une unité de soins, pouvant entraîner des conséquences dramatiques sur l'état de santé des patients.

Je ne peux accepter que l'égalité d'accès aux soins à tous, ne soit plus à ce jour garantie.

J'entends à travers cette nouvelle alerte qui est faite que la situation est préoccupante pour ce service emblématique. Je vous ai interpellé sur la possibilité de garantir la continuité du service en faisant appel à la réquisition.

Je suis las, je refuse et je m'oppose à ce laxisme consistant à laisser se déliter l'hôpital public cher aux Français.

Vanter le modèle de protection sociale à la Française est une chose, mais le protéger et permettre aux français de se soigner en toute sécurité est une obligation.

Le passage de la Loi Rist était nécessaire pour reconnaître le métier d'urgentiste pour les médecins issus de la fonction publique hospitalière, mais qu'en est-il du recrutement et de l'attractivité de nos permanents ?

Monsieur le Ministre, le sujet des urgences à Langon comme partout en France doit être une priorité pour votre ministère.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes respectueuses salutations.



Jérôme GUILLEM

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke that loops back and crosses itself twice before ending.